

BOISSY

SAINT-LÉGER

LE MAG

AOÛT/SEPTEMBRE 2021 | 169

L'actualité de votre ville

Votre agenda mensuel Boissy Sortir à l'intérieur

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA VILLE !

P. 9

LE NOUVEAU SITE EST EN LIGNE !





Directeur de la publication

Régis Charbonnier, Maire
7 bd Léon Révillon
94470 Boissy-Saint-Léger
Tél : 01 45 10 61 61
www.ville-boissy.fr
f Ville de Boissy-Saint-Léger
t Ville de Boissy-Saint-Léger
m Appli mobile Boissy 94

Crédits photos

Services municipaux

Rédaction

R. Charbonnier - C. Marchetti -
P. Gourmandie

Maquette

Service des Relations
publiques -
Dépôt légal à parution
Imprimé avec des encres vé-
gétales sur papier issu de la
gestion durable des forêts

Impression

Imprimerie RAS
6 avenue des Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel
Tél : 01 39 33 01 01



SOMMAIRE



ÉDITO

3

RETOUR EN IMAGES

4

ACTUALITÉS

8

CADRE DE VIE

12

FOCUS

19

ENFANCE - JEUNESSE

21

VIE ASSOCIATIVE

24

PORTAIT

26

LIBRE OPINION

28

INFOS PRATIQUES

30



« Pour cette rentrée, vous avez depuis quelques jours accès – au moyen d’une adresse plus courte : ville-boissy.fr – au nouveau site internet de notre ville, aussi bien sur écran que sur smartphone. »

CHÈRES BOISSÉENNES, CHERS BOISSÉENS,

Un nouveau site internet plus simple et accessible

Pour cette rentrée, vous avez depuis quelques jours accès – au moyen d’une adresse plus courte : ville-boissy.fr – au nouveau site internet de notre ville, aussi bien sur écran que sur smartphone.

Plus simple, plus rapide, mieux documenté, il vous permet aussi d’effectuer certaines de vos démarches sans vous déplacer, ou de prendre rendez-vous sur les créneaux disponibles pour renouveler vos pièces d’identité. D’autres contenus et fonctionnalités viendront encore l’enrichir dans les prochaines semaines, mais ce nouveau site est selon vos premiers retours beaucoup plus pratique, convivial et intuitif. Il intègre par ailleurs les technologies qui permettent un accès optimisé pour les usagers en situation de handicap. Nous en sommes fiers, alors n’hésitez pas à le découvrir.

PEB : une victoire qui n’a rien d’olympique !

Vous le savez, l’État projetait en décembre dernier d’élargir de manière très importante les contraintes d’urbanisme et le périmètre d’application liés au Plan d’Exposition au Bruit (PEB) dans le cadre du Plan de Prévention du Bruit dans l’Environnement (PPBE) de l’aéroport d’Orly.

Ces nouvelles mesures auraient eu des répercussions inquiétantes pour notre Ville et les Boisséens(ne.s). Nous nous sommes élevés contre ce projet aux côtés de nombreux maires, parlementaires et représentants de défense des riverains de l’aéroport que nous soutenons. J’avais proposé un vœu à notre conseil municipal pour nous opposer à cette démarche engagée sans aucune concertation. Devant cette levée de boucliers, l’État est revenu sur sa décision lors de la réunion de la commission consultative de l’Environnement de l’aéroport d’Orly du 8 juillet dernier. Le projet d’extension du PEB n’est plus d’actualité. Toutefois, cette

victoire collective ne doit pas faire baisser notre vigilance sur le sujet...

Une rentrée qui appelle à la prudence et à la vaccination

Arrivée d’une quatrième vague, explosion du variant Delta : notre été s’est trouvé chamboulé dans ce contexte de crise sanitaire qui s’éternise et nous agace.

Plus que jamais j’en appelle chacune et chacun d’entre vous à la vaccination : cela reste le plus sûr rempart, la meilleure protection de tous.

Même vacciné.e.s, il convient cependant de continuer à respecter les gestes barrières, les protocoles et les mesures de protection individuelle (port du masque, lavage des mains, etc.) Ce sont les moyens nécessaires pour vaincre ensemble cette pandémie, alors soyons solidaires les uns des autres.

Sécurité et accessibilité améliorées

Comme vous pourrez le voir dans les pages Travaux, le square Lauda-Königshofen et le trottoir du côté des numéros impairs de la rue de Valenton ont été mis aux normes PMR d’accessibilité. Par ailleurs, les écoles élémentaires Jacques Prévert ont une nouvelle entrée mise en accessibilité à l’aide d’une rampe d’accès qui n’expose plus les enfants au croisement de véhicules

Cela me permet de souhaiter une bonne rentrée à tous les enfants de nos écoles, aux collégiens et lycéens, et à nos jeunes qui poursuivent leurs études. J’espère que la réussite qu’ils/elles attendent sera au rendez-vous et souhaite à toutes les Boisséennes et tous les Boisséens une bonne reprise.

Fidèlement,

Votre Maire,
Régis CHARBONNIER

Résidence sociale ADOMA : pose de la première pierre

Le mercredi 23 juin avait lieu la pose de la première pierre du lot 10 de « La Charmeriaie ». Cette future résidence sociale ADOMA de 211 logements remplacera dès fin 2022 le Foyer de Travailleurs Migrants construit en 1974, obsolète et vétuste. ❶

❶



Les Cm2 de Prévert visitent le chantier ADOMA

Le 2 juillet, deux classes de CM2 de Jacques-Prévert ont visité le chantier Adoma. L'occasion pour les jeunes élèves de découvrir les secrets de construction d'un bâtiment moderne, mais aussi de s'initier au maniement de la truelle ! ❷ ❸

Repas de fin d'année du CMJ

Le jeudi 8 juillet, les membres du Conseil municipal des jeunes, l'adjoite à la jeunesse Touria Hafyane et Françoise Ledanvic, animatrice, se réunissaient autour d'un repas afin de célébrer la fin de cette année de mandat. L'occasion également pour certaines conseillères de faire leurs adieux après deux années passées au CMJ. Dès octobre, de nouvelles élections seront organisées. ❹

Fête de la Forêt

La Fête de la forêt 2021 a eu lieu dimanche 4 juillet au centre aéré de Boissy. Une journée pleine d'animations, de jeux et de rendez-vous, avec tous les acteurs de la forêt, malgré une météo menaçante ❺

Visite du jury Ville fleurie

La ville de Boissy a déjà obtenu les fameuses "trois fleurs" de la part de Villes et Villages Fleuris. Tous les 2 ans, cette performance doit être confirmée. Ainsi, le 7 juillet, le jury de VVF a sillonné la ville, accompagné de Régis Charbonnier, Maire de Boissy et Thierry Vasse, adjoint à l'Environnement. ❻

❷





Boissy plage

La traditionnelle fête de l'été boisséen s'est déroulée du 17 juillet au 8 août. Une météo parfois incertaine et l'instauration du pass sanitaire à partir du 21 n'ont cependant pas entamé la motivation des visiteurs. Voici donc quelques instantanés glanés au fil des jours qu'aura duré cette manifestation toujours aussi prisée par les petits et les plus grands !

❶ Pendant que leurs enfants s'amuse, les parents en profitent pour se relaxer à l'ombre des parasols.

❷ Le Bumble Pump, une activité réservée aux plus sportifs !

❸ Wilfried Florentin, champion d'Europe Junior catégorie poids lourds, initie les jeunes à la boxe anglaise.

❹ Activités tir à l'arc pour les Robin des Bois en herbe... Aucun risque cependant : les pointes sont en caoutchouc !

❺ Un grand classique de Boissy Plage : le bac à sable géant, où l'on peut construire un château ou partir à la recherche d'un éventuel trésor enfoui.

❻ Armés de glaives et de boucliers, les plus valeureux ont pu s'affronter lors d'un tournoi moyenâgeux où les chevaux étaient efficacement remplacés par les jambes.

❼ Au fil des jours, des activités étaient proposées par l'équipe d'animation. Cette fois-ci, il s'agissait de préparer un cocktail de jus de fruits, et de le déguster dans la foulée, bien entendu.



Les visiteurs ont pu admirer la dextérité de Steeve Armance, sculpteur sur sable, lors de la réalisation de cet Obélix éphémère le dimanche 1er août. Remerciement à Elodie Turpin pour la photo.



Droits des femmes : La Mirabal revient



Après une édition annulée en raison de la crise sanitaire, La Mirabal revient le 28 novembre.

La Mirabal conjugue un événement sportif et un lieu d'information et de sensibilisation. Un espace et un temps où des femmes, des hommes, des jeunes, des enfants de tous les horizons se mobilisent ensemble pour lutter contre les violences faites aux femmes et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Au programme :

Course 10 km (+ 16 ans)
Course 5 km (+ 14 ans)
Course Jeunes de 2 km (12-15 ans)
Course Avenir de 900 m (7-11 ans)
Marche d'engagement de 3 km environ (tout public, allure libre)

Parc du Tremblay à Champigny-sur-Marne

Dimanche 28 novembre de 8h à 14h
Inscriptions à partir du 1^{er} septembre.
Site officiel : lamirabal-tremplin94.org

Ouverture d'un magasin G20



Le 7 juillet, Monsieur le Maire a été invité à inaugurer le nouveau magasin G20 situé Espace Murat face à la gare. Ce libre-service alimentaire de 300 m² est ouvert 7/7, de 8h à 22h30.

Pass Culture pour les 18 ans



À 18 ans, le pass c'est 300€* pour tes envies

de livres, d'opéras,
de concerts, d'expos,
de cinéma, de musées,
de festivals, de séries,
de cours de musique ou de danse, de théâtre...
de culture.

pass Culture



* Disponible en France métropolitaine, y compris en Outre-mer. Plus d'informations sur pass.culture.fr.

Lancé en mai par l'État, le pass Culture met à disposition des jeunes de 18 ans un nouveau dispositif favorisant l'accès à la culture.

C'est l'occasion pour eux de renforcer leurs pratiques culturelles, mais aussi de découvrir de nouveaux horizons. Ce chèque culture est attribué via l'application mobile iOS et Android Pass Culture. Il suffit de s'inscrire, de créer un compte. Il n'y a pas de condition de ressources. La somme de 300 euros est disponible pendant deux ans.

Le pass Culture a pour objectif d'encourager la rencontre entre les acteurs culturels et les utilisateurs, il n'est donc pas possible de se faire livrer des biens matériels. Les achats de biens numériques (ebook, SVoD, jeux vidéo...) sont plafonnés à 100 €.

<https://pass.culture.fr/>

Un nouveau site internet pour la ville !

L'ancien avait fait son temps. Après plusieurs mois de travail, place désormais au tout nouveau site internet, qui profite pleinement des technologies du web d'aujourd'hui.

Plus complet, plus convivial et plus performant, il offre une expérience utilisateur grandement améliorée. Afin de faciliter la vie des Boisséens dans leurs démarches, un soin tout particulier a été apporté aux services en ligne.

En constante évolution, boissy.fr se verra enrichi dans les semaines et les mois qui viennent de carrousels de photos et de vidéos, pour tout connaître de l'actualité de la ville !

Pour ceux qui se connectent via leur téléphone portable ou une tablette, le site bénéficie de la technologie "responsiv design" qui permet un affichage des



pages automatiquement adapté à la taille de l'écran du terminal qui le lit, pour un confort de navigation optimisé.

Le site possède une nouvelle adresse : ville-boissy.fr sur laquelle vous serez automatiquement redirigé si vous utilisez l'ancienne : ville-boissy-saint-leger.fr

L'EHPAD Harmonie cherche des bénévoles

Si vous avez envie de donner de votre temps aux résidents par votre simple présence, n'hésitez pas à contacter au 01 56 73 21 40 Monsieur Aboudharam Florent, Directeur de cet établissement pour convenir d'une rencontre.

L'EHPAD Harmonie se situe 2 place Charles-Louis.

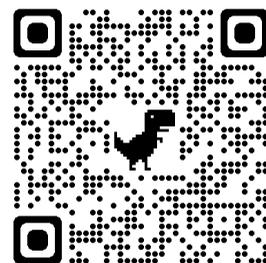
Le réseau SITUS évolue

Depuis le 30 août, des changements ont été apportés à certaines lignes de bus empruntées par les Boisséens.

Voici l'essentiel des ces évolutions :

- Le prolongement de la ligne 6, qui se rendra désormais à la gare des Boullereaux (RER E), à Champigny-sur-Marne.
- La création d'une ligne 9, reprenant la desserte actuelle du port de Bonneuil.
- La modification du terminus de la ligne 5, qui ne dessert plus le quartier des Noyers, désormais desservi par la ligne 6 et par la ligne 4 (arrêt Jean Moulin).

Pour accéder à l'ensemble des horaires et des arrêts des lignes concernées, vous pouvez scanner le QR code ci-dessous :



Maison de santé : les travaux ont débuté



La construction de la Maison de santé dont nous parlons dans le numéro 167 a débuté au 17/19 boulevard de la Gare.

Livrée dans le premier semestre 2023, cette nouvelle structure, d'une surface de 568 m² en rez-de-chaussée, permettra de développer l'offre de santé et d'accueillir de nouveaux médecins et praticiens en leur offrant de meilleures conditions d'exercices. (Face au passage piéton sur l'image)

Rentrée scolaire : bon à savoir



La rentrée scolaire est prévue pour le jeudi 2 septembre 2021. Soyez attentifs aux dates de réservation des accueils de loisirs des mercredis et des vacances scolaires.

Concernant la scolarisation des enfants en situation de handicap, vous pouvez contacter le service au 01 45 10 61 62 qui vous accompagnera dans vos démarches et pour la mise en place d'un projet d'accueil individualisé répondant aux besoins de l'enfant. **La ville facture toutes les prestations suivant le "Quotient familial", tout le monde est aidé et chacun contribue suivant ses possibilités financières.** Le calcul du quotient familial s'effectue auprès du Service Éducation et Loisirs, d'août à septembre (fournir : le dernier avis d'imposition, le relevé des prestations de la CAF de moins de 3 mois, le livret de famille et un justificatif de domicile de moins de trois mois). Le Portail Famille Agora+ permet

quant à lui d'effectuer toute réservation et règlement des factures de cantine et d'accueil de loisirs.

Une nouveauté : la fin des 12 jours de préreservation ! A compter de septembre, un nouveau système de réservation pour les accueils pré et postscolaires et la restauration est mis en place, plus simple et plus souple pour les familles. Les parents ont été prévenus en amont de ce changement.

Si votre enfant éprouve des difficultés scolaires, le Bus Atout Jeunes accueille librement et gratuitement les enfants de la ville du CP au CM2 afin de proposer de l'aide aux devoirs en période scolaire. Des activités ludiques leur sont également proposées. Le bus stationne sur la place du Forum, les mardis et jeudis de 16h30 à 18h30 et au quartier Savereau, rue Fernand-Baudin, les lundis et vendredis, de 16h30 à 18h30.

Embellir le pôle gare et l'ouvrir sur la ville

Les travaux de la nouvelle gare routière débuteront courant 2022 pour une mise en service d'ici 2 ans.

Cette opération de près de 4 millions d'euros a été entièrement pensée afin d'offrir un maximum de confort aux usagers, dans tous les domaines : éclairages led diurnes et nocturnes adaptés, vidéo-protection, large auvent permettant de s'abriter, information voyageurs optimisée, traversées piétonnes sécurisées. De plus, la station inclura un local commercial, et un accès au wifi. Nous aurons bien sûr l'occasion de revenir plus largement sur ce beau projet.



Maisons et balcons fleuris : les gagnants

Le jury du concours Maisons et balcons fleuris a rendu son verdict. Le 5 juillet, après avoir visité l'ensemble des candidats, ils ont décidé, en leur âme et conscience, de distinguer trois participants. Bravo à eux ! Rendez-vous pour la remise des prix le dimanche 5 septembre, au Forum des associations.



Le balcon de Monsieur Jacques Almeras, au 4, place de la Peupleraie, dans le quartier de la Haie-Griselle.

Ci-dessous, le jardin de Madame Colette et Monsieur Jean-Pierre Brillant, rue de Marolles, dans le quartier du Bois-Clary.



Ci-dessus, le jardin de Madame Michèle Brillant, rue des Chardonnerets dans le quartier des Hautes-Varenes.

Retour sur les travaux

► Square Lauda-Königshofen

Les deux principaux accès au square Lauda-Königshofen ont été mis aux normes PMR d'accessibilité, tout comme le trottoir du côté des numéros impairs de la rue de Valenton. Celui-ci a été élargi, ce qui l'a sécurisé, et un plateau traversant a été créé afin de ralentir les véhicules et de permettre une traversée piétonne tranquille face à la résidence des Orchidées. A noter qu'il n'est pas possible d'élargir le trottoir sur la RD 136 du côté des numéros pairs. De son côté, le Département a achevé la mise à zéro et la pose de dalles podotactiles des passages piétons sur tout le linéaire des rues de Sucy et Valenton.



Le passage aux normes PMR, côté rue de Valenton.



Ci-dessus : Le passage aux normes PMR côté boulevard Léon-Révillon n'était pas encore réalisé au moment de la mise sous presse de ce magazine.

A gauche : le nouvel escalier qui permet d'accéder au square au niveau de la rue de Valenton.

► Écoles Jacques Prévert

Les élèves des écoles élémentaires Jacques Prévert bénéficient d'une nouvelle entrée mise en accessibilité à l'aide d'une rampe d'accès qui ne les expose plus au croisement de véhicules. En effet, la nouvelle entrée a été séparée de l'accès des voitures au groupe scolaire, ce qui permet aux enfants de se déplacer dans un environnement sécurisé.



Les travaux ont été réalisés durant le mois d'août.

En bref

► Voirie

Courant octobre, les trottoirs rue de Brévannes situés sous le pont du RER seront réaménagés pour une sécurisation du cheminement des piétons.

Au mois d'octobre, les travaux d'enfouissement des réseaux débiteront rue du Progrès. Par la suite, il est prévu un nouvel aménagement de la rue. Une

réunion publique dont la date n'a pas encore été fixée doit être organisée pour associer les riverains au projet.

Pendant l'été, les agents de la voirie ont nettoyé l'ensemble des sols souples des écoles de la ville.

► Espaces verts

Du 16 au 24 août, le Conseil départe-

mental du 94 a procédé à l'élagage des arbres de l'avenue Charles-deGaulle dans la partie comprise entre l'avenue du Général-Leclerc et la rue de Brévannes.

Durant les mois de septembre et octobre, ce sera au tour des arbres du boulevard de la Gare et de la rue de Paris d'être élagués par la société HATRA.

Une Maison d'Assistantes Maternelles bientôt à Boissy



Multiplier le choix parmi les modes de garde offerts aux parents de jeunes enfants, tel est l'objectif de la municipalité en créant une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM). Le Boissy Mag vous explique le fonctionnement de ce futur établissement qui sera situé au 4 C rue de Paris.

La MAM, c'est avant tout un mode de garde de proximité innovant, entre accueil individualisé et collectivité. A taille humaine, la MAM se situe à la croisée des modes de garde que l'on connaît déjà, comme la crèche ou l'accueil à domicile. Dans ce lieu de vie se retrouveront 3 assistantes maternelles, avec lesquelles l'enfant va pouvoir se socialiser en toute sécurité. Les assistantes maternelles ont un agrément spécifique pour exercer leur activité en MAM, délivré par le Conseil départemental du Val-de-Marne. Chacune d'entre elles peut accueillir jusqu'à 4 enfants, en fonction de son agrément. Elles restent la référente des enfants qu'elles ont en charge afin de

leur apporter un accompagnement individualisé et adapté. L'âge des enfants accueillis va de 10 semaines à 3 ans, avec une extension jusqu'à 6 ans sur les temps périscolaires.

L'organisation de la MAM repose sur une charte d'accueil élaborée en équipe qui est présentée aux familles lors de leur première prise de contact.

Le rôle de l'assistante maternelle au sein de la MAM

La MAM de Boissy permettra aux assistantes maternelles d'externaliser leur lieu de travail et de mettre leurs connaissances en commun, pour le bénéfice des enfants accueillis. Cela leur permettra par ailleurs de mettre en place des projets pédagogiques : groupes d'activités autour de l'âge et les motivations des enfants, organisation d'espaces dédiés à l'apprentissage de la motricité, au développement sensoriel ou à la détente...

Le 4 C, rue de Paris

Le local de la rue de Paris, d'une surface de 116 m² utilisables, sera spécialement conçu pour accueillir la MAM et parfaitement adapté aux besoins

spécifiques de l'enfant. On pourra y trouver un grand espace de vie avec des coins aménagés (jeux, motricité, lecture, coin bébés pour les non-marcheurs...), des chambres respectant le sommeil et le rythme de chaque enfant par groupe de 3 ou 4, un coin repas et des espaces adaptés aux changes et à l'hygiène. Sans compter un lieu dédié à l'accueil des enfants et leur famille et un jardin clos.

Le statut des assistantes maternelles de la MAM

Elles restent employées par les familles de la même manière qu'à domicile. Les parents employeurs reçoivent les mêmes indemnités de la CAF (ou de la MSA) et/ou le Complément Libre de Choix de Mode de Garde versé par Pa-jemploi (sous certaines conditions). Ils peuvent également bénéficier annuellement du crédit d'impôts concernant l'accueil d'un enfant de moins de 6 ans.

La vidéoprotection installée à la Haie-Griselle

Les Boisséens qui habitent à proximité des lieux d'implantation ont pu le constater : les travaux d'installation de la vidéoprotection sont quasiment achevés à la Haie-Griselle.

Le quartier de la Haie-Griselle, c'est un parc habité sur 47 ha, dédié exclusivement aux piétons. Ainsi les 2 846 logements collectifs, les 110 pavillons et les nombreux équipements publics sont entourés de multiples cheminements piétons et d'une végétation abondante. Cette conception urbaine originale rend néanmoins difficile l'intervention des forces de l'ordre et facilite en conséquence le développement de certains délits, au premier rang desquels le trafic de stupéfiants.

C'est pourquoi une partie de ce quartier est classé en QPV (quartier prioritaire de la politique de la ville). En 2019, un diagnostic local de sécurité est établi en concertation avec les élus et l'ensemble des partenaires institutionnels (Police, Justice, Éducation nationale, associations...). Le constat qui en découle sera à l'origine du projet de vidéo protection. L'objectif : renforcer la tranquillité publique en privilégiant la dissuasion.

Le bureau d'études SUR&TIS, spécialisé dans le conseil stratégique en sécurité publique a été mandaté par la ville fin 2019. Il a ainsi proposé une stratégie d'implantation de caméras de vidéo protection sur 15 sites portant sur des placettes, des toitures de logements sociaux et des axes routiers. Ces 15 sites ont fait l'objet d'une subvention de 181.500 euros attribuée par l'État et la Région.



photo non contractuelle

La ville a ensuite souhaité compléter ce schéma d'implantation avec six sites supplémentaires sur le quartier et dans la ville, pour lesquels une subvention a également été demandée. L'idée est de disposer d'un réseau conséquent et moderne, constitué d'ouvrages en génie

civil équipés de la fibre. Afin que la surveillance vidéo soit opérationnelle dans les meilleurs délais, la ville a engagé les travaux sur les 21 sites en simultané et a demandé une autorisation de démarrage anticipé des travaux sur les 6 sites supplémentaires.

« EST-CE QUE LES CAMÉRAS FILMENT CHEZ MOI ? »

Les Boisséens qui logent à proximité d'un équipement de vidéoprotection peuvent être rassurés : le « champ de vision » des caméras est exclusivement limité à l'environnement proche situé au niveau du sol. Leur installation est soumise à une autorisation de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) et le dispositif est strictement contrôlé. Inutile donc de calfeutrer ses fenêtres et balcons, seuls les espaces publics sont filmés et enregistrés.

Le cinéma est de retour à Boissy !



Depuis le 17 mai dernier, le cinéma municipal Le Forum accueille à nouveau les cinéphiles avec une programmation diversifiée et plusieurs séances chaque semaine : les mardis, mercredis, vendredis et samedis.

La programmation continue d'être rythmée par de nombreux rendez-vous conviviaux : en juin, les plus jeunes ont pu profiter d'un **ciné-gôûter** après la projection des *Racines du Monde* et les adultes d'un **ciné-thé**, après la projection de *The Father*. Les spectateurs ont également pu découvrir l'exposition sur les coulisses du film

d'animation césarisé *Josep* dans les couloirs du Forum.

Les écoliers de Boissy et de Limeil, privés de cinéma depuis plus d'un an, ont quant à eux pu découvrir *Shaun le Mouton* dans le cadre du dispositif **École et Cinéma**, tandis que les classes de maternelles participant à **Maternelle et Cinéma**, ont eu l'occasion d'assister à une séance d'un programme de courts métrages sur le thème de la nature.

Pour célébrer comme il se doit ses retrouvailles avec le public, le cinéma de Boissy a participé du 30 juin au 3 juillet dernier à la Fête du Cinéma. Un tarif plein unique à 4€ et de nombreuses

séances pendant toute la Fête : des adorables *Ours gloutons* à l'émouvant biopic *Billie Holiday*, il y en avait pour tous les goûts.

Le cinéma a refermé ses portes mi-juillet pour son habituelle trêve estivale. **Rendez-vous dès le 1^{er} septembre** pour de nouvelles découvertes, avec notamment deux séances jeune public précédées d'**ateliers autour du son et de la lithographie** dans le cadre de l'été culturel !

En attendant, retrouvez toute l'actualité de votre salle sur le site de la ville et sur les réseaux sociaux.



Spectacle : La Cagnotte

Saison Culturelle 2021/2022

L'année qui vient de s'écouler a vu le temps se suspendre et la culture forcée de s'assoupir... La saison 2021-2022 est à vivre comme un second souffle. Elle sera l'occasion de nous retrouver à nouveau dans les salles sombres, au théâtre, au cinéma ou en musique, et de créer ces souvenirs que nous n'avons pas pu créer. Finalement, c'est une nouvelle saison qui s'annonce riche en retrouvailles et en émotions !

À l'heure où nos lieux de rendez-vous favoris reprennent vie, les salles de spectacles seront bientôt le théâtre d'une renaissance : celle de la vie culturelle. En soutien aux compagnies, la Direction de l'Action Culturelle et la Ville ont souhaité reprogrammer ces artistes qui se sont fait attendre, bien malgré eux...

Laissez-vous enfin bercer par « Paroles de Baobab », conté et chanté par Rémy Bousseguin. Entrez dans l'intimité d'un jeune couple se livrant à un duel impitoyable, dans « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ». Riez simplement avec notre festival Rires sur la ville, ou rencontrez enfin les puces acrobates de Bernard avec « Cirque et Pique ». Au programme encore : de nombreux spectacles et concerts tout public, des expositions et des conférences...

Patrimoine d'hier, d'aujourd'hui et de demain

Héraclite disait : « Rien n'est permanent, sauf le changement ». Et il avait raison : si tout a semblé s'arrêter le temps d'une année, notre ville, elle, a continué d'évoluer. À son image, de nombreuses actions seront mises en place dès la fin du printemps, avec la participation de tous : habitants, services de la ville, associa-

tions, artistes... Nous célébrerons ensemble, la richesse du patrimoine naturel, architectural et immatériel boisséen.

Ouverture de Saison – Spectacle La Cagnotte

Samedi 2 octobre à 20h

Centre culturel le Forum

À l'occasion de l'ouverture de saison, des notables de la Ferté-sous-Jouarre vous donnent rendez-vous pour vous conter leur histoire. Nés sous la plume de Labiche en 1864, et en possession d'une cagnotte à dépenser, ils s'offrent le temps d'une journée, un voyage à Paris. Mais par un enchaînement de méprises et de quiproquos, l'excursion vire au cauchemar... Dans un rythme de plus en plus fou, Labiche épingle les ridicules et les fragilités de la petite bourgeoisie qu'il connaît et décrit si bien. Place au burlesque et à la poésie !

Un coffret gastronomique pour les aînés de Boissy



Tous les ans, la ville organise un banquet des seniors pour terminer l'année dans une ambiance conviviale et festive. C'est un évènement très attendu de tous, qui réunit près de 450 seniors et auquel nous sommes tous très attachés.

Cette année encore, l'actualité sanitaire nous contraint à la plus grande vigilance et c'est à regret que nous devons reporter ce traditionnel banquet.

En remplacement, nous avons le plaisir d'offrir un colis gastronomique à chaque senior âgé de 64 ans minimum. Ce colis permettra à chacun de déguster de bons produits du terroir (foie

gras, vin et autres gourmandises...) qui accompagneront avec délice les fêtes de fin d'année.

- Vous avez déjà bénéficié d'un colis gourmand l'année dernière : vous recevrez un courrier afin de confirmer votre souhait d'en bénéficier également cette année (un par personne, deux pour un couple).
- Pour toute nouvelle inscription, adressez-vous au Centre Communal d'Action Sociale, muni des pièces suivantes :

- La photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- La pièce d'identité de chaque personne

Toutes les inscriptions et confirma-

tions devront se faire avant le 8 octobre 2021.

Nous vous remercions de respecter cette date pour réserver votre coffret. Ils seront à retirer à l'ancienne salle du Tribunal (7 boulevard Léon Révillon) courant décembre. Vous recevrez d'ici là un carton d'inscription avec toutes les informations précises.

CCAS

7 bd Léon Révillon
Tel : 01 45 10 61 36
ccas@ville-boissy.fr



Métropole
du Grand Paris

La MGP, qu'est-ce que c'est ?

La métropole du Grand Paris (MGP) regroupe 131 communes d'Île-de-France autour de Paris, et pas moins de 7 millions d'habitants. Elle comprend la capitale, mais aussi les trois départements de la petite couronne (la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne), ainsi qu'Argenteuil, dans le Val-d'Oise, et six communes de l'Essonne.

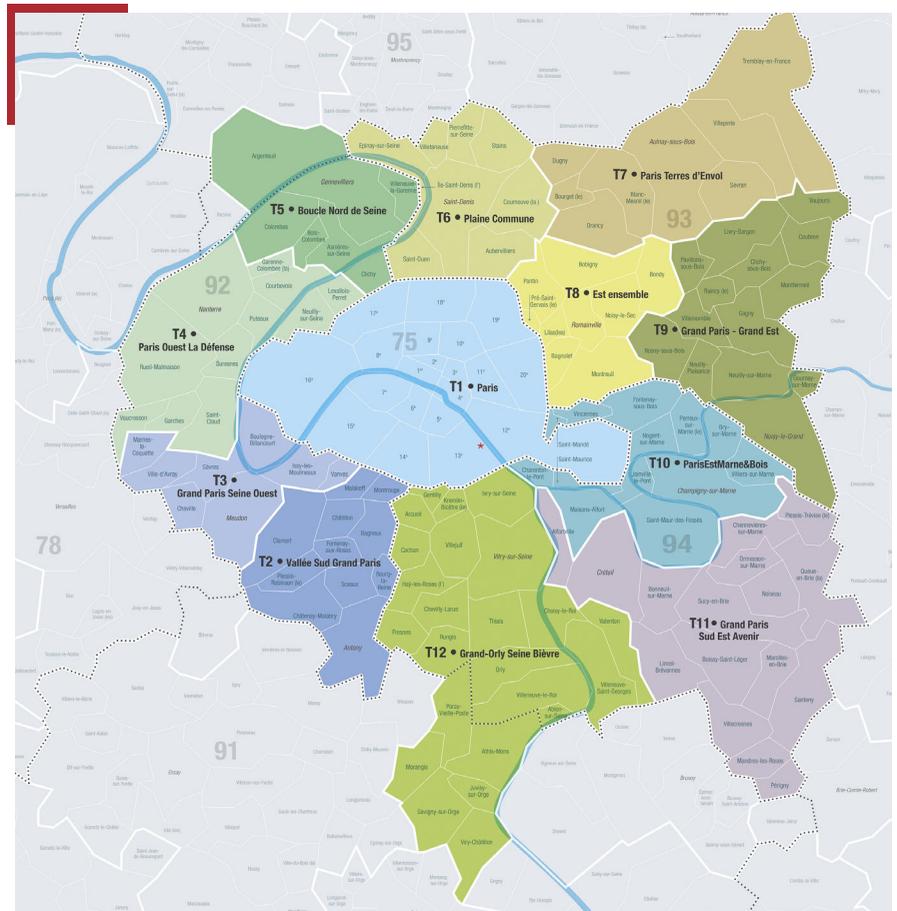
Ses pouvoirs

Les communes, ainsi que l'État, la Région et les Départements délèguent certaines compétences à la MGP, notamment dans les domaines de l'aménagement du territoire, du logement (y compris social), de l'environnement et du développement économique.

Concrètement, on peut voir des exemples de son action dans la mise en place du concours d'urbanisme «Réinventons la métropole» ou dans la création d'une zone à faibles émissions (ZFE, voir encadré). La métropole s'est dotée d'un plan climat visant la neutralité carbone en 2050. Ce plan s'accompagne de mesures incitatives, comme la prime à la conversion et à l'achat de voitures électriques et hybrides. Dans le même ordre d'idée, la MGP finance le vélo, afin que ce mode de transport doux gagne les départements limitrophes à la capitale.

Pendant la crise du Coronavirus, le Grand Paris s'est engagé dans un programme de relance économique d'envergure : 110 millions d'euros pour 50 actions d'aides financières et de projets publics.

Carte des territoires



Son budget

La métropole était dotée en 2019 d'un budget de 3,7 milliards d'euros, provenant de taxes sur les entreprises et surtout de dotations de l'État. Sur cette somme, elle reverse près de 3,4 milliards d'euros aux communes qui la composent. C'est ce qu'on appelle l'attribution de compensation métropolitaine (ACM) qui lui permet de restituer le montant des ressources qu'elle perçoit à leur place.

Il reste 206 millions d'euros dans ses caisses pour investir dans les projets qui lui sont propres.

En 2020, le budget « propre » en fonctionnement s'élève à 57,4 M€ dont 70 % concernent des dépenses d'intervention, notamment sur la protection, le projet du Centre Aquatique Olympique (CAO) et autre opération d'aménagement, ainsi que le développement économique et numérique.

Son fonctionnement

Le centre décisionnel du Grand Paris est le Conseil Métropolitain, composé de 208 conseillers désignés par les conseils municipaux des 131 communes mem-

bres. Leur élection a lieu tous les 6 ans, et l'actuelle mandature court jusqu'en 2026.

Les communes, regroupées en 12 territoires, fournissent un nombre de conseillers en fonction de leur population. Ainsi Paris, ville la plus peuplée, dispose de 62 conseillers alors que GSPSEA et ses 310 000 habitants ne dispose que de 17 conseillers. À Boissy (et comme dans beaucoup d'autres communes) le conseiller métropolitain est le maire, Régis Charbonnier.

Toutefois, les grandes orientations stratégiques de la MGP sont fixées par le Bureau métropolitain qui comprend 20 vice-présidents d'horizons politiques différents, élus par les conseillers métropolitains.

LA ZFE EN QUESTION

6 600 : c'est le nombre de **décès prématurés par an** qui pourraient être évités sur le territoire de la Métropole en améliorant la qualité de l'air. La MGP s'est donc saisie du problème avec le Plan Climat Air Energie Métropolitain adopté à l'unanimité par le Conseil métropolitain en novembre 2018. La reconquête de la qualité de l'air y figure parmi les priorités. Dans ce plan, on trouve entre autres la mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE) reconnue comme particulièrement efficace pour réduire les émissions provenant du trafic routier, l'une des principales sources de pollution en ville.

L'idée n'est pas de créer une zone sans voiture, mais d'accélérer le renouvellement du parc de véhicules, en proposant parallèlement des aides pouvant aller jusqu'à 19 000 euros, et un microcrédit destiné aux plus modestes afin de les aider à acquérir un véhicule neuf ou d'occasion moins polluant.

Pour circuler dans une ZFE, la vignette Crit'Air doit être apposée sur le pare-brise. Elle permet de distinguer les véhicules en fonction de leur niveau d'émissions de polluants atmosphériques. Les plus polluants et les « non classés » ne peuvent pas rouler dans la ZFE du lundi au vendredi, de 8h à 20h.

Les bénéfices de l'application de la ZFE, en termes d'amélioration de la qualité de vie et de réduction des nuisances sonores sont considérables. C'est pourquoi la ville de Boissy a souhaité intégrer le dispositif. Pour autant cette volonté d'adhésion n'implique à l'heure actuelle aucune restriction de circulation, ni d'affichage de vignette Crit'air sur le territoire de la commune, ni de nécessité à remplacer son véhicule pour circuler dans la ville.

Les 4 compétences de la métropole du Grand Paris



Politique locale de l'habitat



Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie



Aménagement de l'espace métropolitain



Développement et aménagement économique, social et culturel

Les compétences des Établissements publics territoriaux (EPT)

Assainissement et eau

Gestion des déchets ménagers et assimilés

Plan climat air-énergie

Équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial

Plan local d'urbanisme

Politique de la ville

Action sociale d'intérêt territorial

Aménagement

Opérations d'aménagement, actions de restructuration urbaine, constitution de réserves foncières

Développement économique

Zone d'activité, actions de développement économique

Habitat

OPH, amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre



Les incroyables oiseaux de Boissy-Saint-Léger



Au mois de juin, les enfants d'une classe de CE2 de Jean-Rostand B ont gagné le concours « Les oiseaux de ma ville » organisé par la plateforme éducative Kids & Family. Retour sur un projet couronné de succès.

« Au sein de notre école, nous avons à cœur de respecter l'environnement, explique Mme Meyer, institutrice de la classe, nous récupérons les bouchons en plastique, les piles usagées, nous trions le papier, c'est donc naturellement que nous avons eu envie de participer à ce jeu-concours et de l'aborder de façon écologique et éducative. »

Les élèves, très motivés par le projet, ont fait des recherches sur les différents oiseaux qu'ils pouvaient rencontrer au sein de la ville, soit par l'observation, soit en demandant à leurs parents, soit sur internet. Pour la réalisation de la fresque, rien de tel qu'un brainstorming pour trouver des idées. Ainsi, chaque

élève a inscrit sa contribution sur le tableau. En voici quelques-unes :

Marwane : « Ce serait bien que deux oiseaux tiennent la banderole avec le nom de la ville »

Nassim : « Pourquoi sur la barre du T, on ne poserait pas un nichoir ? »

Jayden et Geylhan : « J'aimerais bien voir des gens en train de donner à manger aux pigeons »

Bref une imagination sans limites !

La classe a ensuite parlé des objets que l'on pouvait recycler afin de fabriquer cette fresque. Des élèves ont apporté des plumes ou des branches trouvées dans la cour de récréation qui ont été utilisées pour faire un nid. Des cuillères usagées ont servi à fabriquer des plumes de paon. Les élèves mangeant à la cantine ont récupéré des miettes de pain, une assiette en carton pour le cygne et des bâtons de glace pour construire le nichoir.

Afin de coller au mieux avec leur quar-

tier, les enfants ont dessiné les immeubles et les maisons qui entourent l'école. Même les fleurs du cerisier japonais attachées à la classe ont été représentées. D'un point de vue pédagogique, les élèves ont manipulé différents matériaux : peinture, feutre, crayons de couleur, objets recyclés, papier crépon. Afin que les enfants des autres classes reconnaissent les oiseaux, chaque espèce présente sur la fresque a été identifiée.

Au final, une œuvre dont la réalisation a procuré beaucoup de plaisir à l'ensemble des participants. Mme Meyer tient d'ailleurs à remercier ses élèves de la suivre à chaque instant sur de nouveaux projets, et les félicite pour leur implication et leur créativité.

Grâce au premier prix remporté par sa classe, l'école sera dotée en septembre de 6 nichoirs à oiseaux pour mésanges et 2 nichoirs à chrysope à construire, ainsi qu'une mangeoire pour bloc de graisse.

Les accueils de loisirs au cœur de l'été

Durant les deux mois d'été, les enfants inscrits aux différents accueils de loisirs ont pu profiter de leurs vacances en s'adonnant à de nombreuses activités physiques et manuelles. En voici un court aperçu... Pour découvrir plus d'images, rendez-vous sur le nouveau site et la page Facebook de la Ville !



Les enfants de l'AMLO prêts pour l'accrobranche



Attention: silence ça tourne ! Un film se réalise à l'ALP, en partenariat avec l'association bois-séenne CEGIA, dans le cadre de l'été culturel de la direction de l'Action culturelle.



Ci-dessus : Grande sortie pour les maternelles : la Cité des enfants, à la Villette. Visiblement, ils ont été conquis !



L'heure du repas à l'accueil maternel de Du-nois : un bon BBQ préparé par l'équipe d'animation.



l'Accueil de loisirs primaire, rue de Marolles. Covid oblige, la traditionnelle "nuit au centre" a été remplacée par une veillée, avec barbecue et jeux. Cela n'a cependant pas affecté la bonne humeur des participant(e)s !



Journée d'adaptation à l'Accueil de loisirs primaire pour les futurs CP. Les enfants découvrent le centre qui les accueillera dès septembre, et font connaissance autour de la table de ping pong.



Les enfants des accueils de loisirs maternels de Dunois et Savereau se sont rendus au château de Breteuil, afin de découvrir l'univers des contes de Charles Perrault.

Atelier "Art floral" pour les enfants de l'ALMO : un résultat digne d'un fleuriste professionnel !



Le 23 juillet, les enfants de l'ALP passaient la journée au parc Astérix. Le retour a été tardif, mais les parents ont fait preuve d'une grande patience. Merci à eux !

De jeunes reporters à l'assaut de la ville

Encadrés par les réalisatrices et productrices boisséennes Célia et Georgia Lessalle, créatrices de la structure Cegia, les jeunes des centres de loisirs de Boissy ont pu s'initier à la création audiovisuelle pour la seconde année consécutive.

Transformés en reporters pour deux jours, ils ont dû chercher et définir ensemble un sujet, pour ensuite se répartir les rôles : preneur de son, script, clap, régie, journaliste, cadreur... avant de partir en tournage pendant une journée entière. À l'issue de l'atelier, le film a été monté et édité par les intervenantes, afin que chaque participante et participant puisse avoir le résultat de ce travail collectif.

L'atelier a été mené par Cégia et organisé dans le cadre de l'Été culturel en Île-de-France, avec le soutien de GPSEA, de la Ville et du service Enfance Loisirs et du service culturel.



Venez danser le rock, la salsa, le tango, la valse, le paso...



L'association Boissy-Saint-Léger Danse de Salon vous informe qu'elle reprendra ses activités le mardi 7 septembre à 19h30 (pour la danse de salon) et le jeudi 9 à 19h30 (pour salon, rock et salsa).

Il faudra évidemment respecter le protocole sanitaire en vigueur. Par ailleurs, elle sera présente à la journée des associations le dimanche 5 septembre pour répondre à toutes vos questions, et vous attend de pied ferme pour votre cours d'essai gratuit.

Contacts :

**Chantal 06 20 52 07 83 ou 01 45 69 83 85,
ou Lucien 06 13 18 68 38**

Reprise d'activité pour la vie associative



C'était une longue année sans activités pour les associations boisséennes... Suite à l'allègement des restrictions sanitaires en juin, nos associations ont pu reprendre des couleurs. Et bien que cette reprise fût brève, car rapidement interrompue par les vacances estivales, elle n'en fut pas moins intense. Associations sportives, culturelles, sociales... toutes se sont donné rendez-vous pour clôturer cette année difficile sur de beaux souvenirs. Et c'est avec joie que certaines d'entre elles ont souhaité immortaliser ces moments pour les partager avec nous.

Maravilhas Do ribatejo

Les adhérents de l'association de danse portugaise ont de nouveau pu fouler leur piste de danse hebdomadaire au centre aéré. Toujours dans le respect des restrictions sanitaires (masque, distanciation...), les danseurs se sont retrouvés pour un moment convivial et musical.

Géologues amateurs franciliens

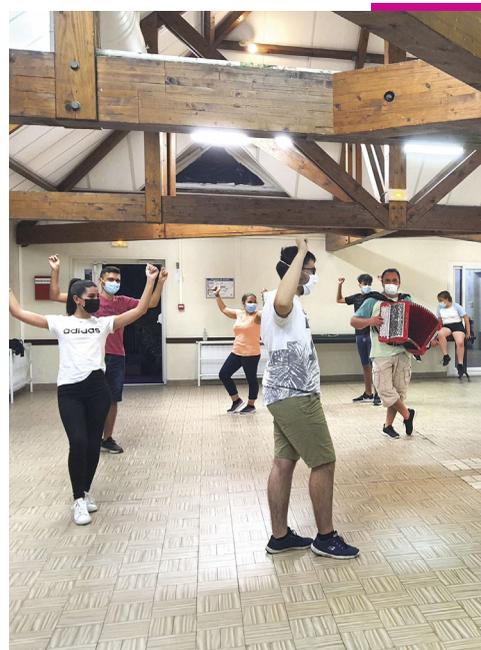
Nos passionnés de minéralogie et paléontologie ont pu enfin dépoussiérer et sortir leurs précieux cailloux ! Et c'est non sans émotion que nos géologues peuvent enfin reprendre leurs découvertes et travaux de recherche.

Forum des Associations

Dimanche 5 septembre de 10h à 18h – Centre aéré - Pass sanitaire obligatoire

Si cette dernière année fut difficile, nous entamerons la prochaine en beauté ! Comme tous les ans, le forum des associations vous permettra d'échanger avec de nombreuses associations boisséennes et de découvrir leurs activités. L'occasion peut-être de vous trouver de nouvelles passions...

Cette année, l'ambiance promet d'être particulièrement festive : après quelques démonstrations sur parquet de certaines associations, le groupe entièrement féminin Zalindé, trois fois champion du monde du concours international de Batucada de Paris, vous surprendra avec leur répertoire percussif et... endiablé !





Ce monument est une statue de pierre coréenne traditionnelle, appelée Grand-père, et située dans l'ancien village de Suwon.

« J'en suis à mon 3e séjour et je suis encore surprise de certaines choses. »

Faten, une Boisséenne à Séoul

Faten, 24 ans, a grandi à Boissy, quartier la de la Sapinière. Elle a suivi sa scolarité à Rostand B, puis au collège Blaise-Cendrars. Aujourd'hui, elle est ingénieur en génie civil et achève son doctorat en « construction intelligente et développement durable » à Séoul. Nous l'avons interrogée sur son parcours.

Qu'est-ce qui vous a poussé dans la voie de l'ingénierie ?

J'ai toujours aimé trouver des solutions, répondre à un besoin de différentes manières, améliorer-ci, rendre plus performant-ça... Après mon bac SSL, je ne savais pas trop quoi faire – normal à 18 ans – et je suis partie sur un DUT génie civil et construction durable. Et j'ai complètement matché avec cette industrie !

Pourquoi avoir choisi la Corée du Sud pour finaliser votre cursus ?

Pour plusieurs raisons. D'abord, j'y avais rendu visite à ma soeur qui y a passé 6 mois. Ensuite, c'est un pays très développé, avec des chantiers d'une incroyable tenue. Enfin, c'est très sûr, donc parfait pour partir seule. Durant mon stage j'ai eu l'occasion de faire mes preuves en tant que "possible chercheuse", et le directeur de la structure m'a proposé de revenir après mes études en France. Le département correspond parfaitement à mes centres d'intérêt et ce que j'aime dans l'industrie : la technologie, la sécurité... J'ai dit oui !

On imagine qu'il existe un choc des cultures entre la France et la Corée...

Le choc n'est pas encore totalement passé ! J'en suis à mon 3e séjour et je suis encore surprise de certaines choses. Par exemple, les transports en commun sont impeccables, on peut s'asseoir par terre ! Une dame passe fréquemment avec un balai dans les rames de train. S'ajoute à cela une ponctualité inégalée, à la seconde près. Très loin de notre cher RER A ! Et puis on fait la queue pour monter dans le train ou dans le bus ! Niveau alimentation, tous les snacks coréens sont sucrés... Les chips, les gâteaux apéritifs.... Même les plats européens qu'on peut acheter ici sont sucrés. Les croissants, le pain, les sandwiches... Dans un sandwich triangle tout simple, on peut trouver de la confiture !

Où vous voyez-vous dans les prochaines années ?

Honnêtement, le doctorat, contrairement à mes diplômes précédents, me paraît très loin et malgré un semestre de fait, compliqué à obtenir.... Il faut publier, donner des conférences, faire reconnaître son travail... c'est très nouveau et un peu impressionnant.

Par contre je ne me vois plus ailleurs qu'en France. J'ai eu beaucoup d'expériences à l'étranger qui se sont toujours bien passées, mais cette fois-ci, ma famille me manque trop. Et puis parler français me manque, manger français aussi : je commence à être en manque de chocolats, fromage, baguette, viennoiseries !

Que faites-vous de votre temps libre ?

Quand j'ai un peu de temps, j'aime aller me promener dans les quartiers typiquement coréens (Insadong, Myeongdong, Hongdae...). Séoul est tellement dense et en constant changement, il y a toujours quelque chose de nouveau à découvrir. Mais j'ai peu de loisirs, car je travaille samedi et dimanche. J'enseigne l'anglais à des enfants coréens dans une structure qui ressemble à l'ALMO. C'est d'ailleurs dans cette structure boisséenne que j'ai fait mes débuts, à 18 ans. Une expérience très formatrice, ça m'a appris à travailler en

équipe dans un environnement atypique. Et l'argent que j'ai pu mettre de côté m'a permis de partir en stage à l'étranger. J'en suis reconnaissante à notre ville, tout autant que de l'aide à projet dont j'ai bénéficié en 2021 pour me rendre à Séoul !



Faten en tenue traditionnelle coréenne, le hanbok

Groupes de la majorité municipale

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

Chères Boisséennes, chers Boisséens,

Nous estimons que l'heure n'est vraiment pas à la récupération politicienne locale d'où qu'elle provienne. La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19 que nous traversons s'accompagne d'une crise économique et sociale majeure plongeant nos concitoyens dans une période de fortes incertitudes.

En tant qu'élus de proximité, nous nous devons d'avoir conscience que la situation actuelle de notre pays impacte les habitants de notre ville et mérite donc une envergure de vision et d'engagement politiques au sens le plus noble du terme. Notre ville traverse cette épreuve collective grâce à la mobilisation sans faille des agents et des services de la commune et grâce à ce lien d'humanité si précieux que les Boisséens savent tisser entre eux lorsque la situation le demande.

Soyons à la hauteur de leur persévérance et de leur courage et n'alimentons pas leur défiance et leur doute à l'encontre de l'action publique locale et de ses représentants, premières digues mobilisées sincèrement pour atténuer les conséquences de cette crise. Qui sème les contre-vérités récolte le populisme.

Aux côtés de M. le Maire, plus que jamais, nous persistons dans notre volonté d'action transparente, juste et bienveillante pour notre ville. Nous pouvons être fiers d'avoir choisi comme priorité la qualité de vie des Boisséens et ce Boissy Mag en témoigne une fois encore. L'honnêteté intellectuelle et l'honnêteté politique sont des qualités requises pour qui a de nobles ambitions.

Conscient des enjeux majeurs pour notre ville, M. le Maire n'a attendu personne pour poursuivre son action pour protéger toutes les Boisséennes et tous les Boisséens. En témoigne, parmi tant d'autres dispositifs de prévention et d'actions sociales, le développement de la vidéoprotection sur la ville actuellement en cours d'installation : en particulier, ce sont 21 sites portant sur des plaquettes, des toitures de logements sociaux et des axes routiers qui sont et seront concernés. Soyez donc assurés de notre entière mobilisation pour défendre les intérêts de tous les Boisséens sans aucune distinction.

Le contexte sanitaire nous invite encore et toujours à la vigilance et à la bienveillance. Notre partenariat avec le centre de vaccination de Bonneuil se poursuit. Il vous accueillera dans les meilleures conditions afin de garantir une protection de toutes et tous dans ce contexte d'enjeu collectif majeur de santé publique.

Enfin, vous le savez, nous avons mis en place des permanences d'élus afin d'être au plus près de vos préoccupations.

Alors, n'hésitez pas, pour toutes demandes, à prendre contact avec nous. Nous sommes à votre disposition. Nous vous souhaitons une très bonne rentrée.

Dixit M. le Maire : prenez soin de vous et des autres !

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PC

Ils ont les milliards, nous sommes des millions : dès la rentrée, relevons ensemble le défi des Jours heureux !

Depuis plus d'un an, nous, les travailleuses et travailleurs, jeunes et étudiant.es, retraité.es, avons été en France et dans le monde, les principales victimes de la triple crise : sanitaire, économique et sociale.

Alors que la crise sanitaire a mis en exergue l'importance des politiques de solidarité et de la nécessité de repenser nos politiques publiques, l'agenda politique du gouvernement illustre de leur volonté de nous faire payer la crise. En témoignent les réformes des retraites et de l'assurance-chômage.

La réforme des retraites proposé par le gouvernement est indéniablement la pire de ces trente dernières années. L'objectif de celle-ci est clair et assumé : réduire la part des dépenses de retraite distribuée et repousser l'âge de départ à la retraite à 64 ans.

Or, une telle voie qui considère l'allongement de la vie non pas comme un progrès de civilisation, mais comme coût budgétaire est inacceptable. Face à ce projet de réforme rétrograde, nous proposons un système de retraite fondé sur la solidarité intergénérationnelle et une retraite à taux plein à 60 ans prenant en compte les périodes de formation, de chômage, d'implication familiales et de pénibilité : une réforme pour une retraite digne.

Quant à la réforme de l'assurance-chômage, cette contre-réforme prévoyant de modifier le système de calcul de l'allocation chômage, va entraîner une baisse des droits mensuels, jusqu'à 40 %.

Incontestablement, ces deux réformes vont frapper de plein fouet et précariser davantage les plus fragiles alors que la pension de retraite et l'indemnité chômage sont des filets de sécurité essentiels pour pouvoir vivre dignement.

Dès la rentrée, nous appelons tous les Boisséens à prendre part, à nos côtés, aux mobilisations contre ces réformes mortifères afin de reprendre ensemble notre avenir en main, défendre nos droits et notre dignité.

La candidature de Fabien Roussel, député et secrétaire national du PCF, à l'élection présidentielle de 2022, s'inscrit dans cette perspective. Mobilisons-nous ensemble pour relever le défi des Jours heureux : www.fabienroussel2022.fr



Contact : boissy.ps@gmail.com

T. Tuzlu - L. Normand - M. Barthes - M. Klajnbaum
Facebook : [pcfboissysaintléger](https://www.facebook.com/pcfboissysaintléger) - Mail : ludo94470@yahoo.com

Groupes de l'opposition

Boissy, c'est vous

Texte non parvenu dans les délais.



F. Ngaliema, I. Citerne - Contact : boissycestvous@hotmail.com

Boissy Écologie et Solidarité

Inondations, canicules, il existe une solution locale pour limiter leurs effets : retirer le bitume et planter des arbres.

Boissy n'a pas été épargnée par le gros orage du 19 juin. Entre la RN 19 une nouvelle fois submergée et fermée, de nombreuses rues transformées en rivières, des caves et sous-sols inondés...

Le rythme et la gravité des drames climatiques augmentent. Pour s'en sortir, il faudra inventer une économie solidaire et équitable sans pétrole et basée sur la sobriété des dépenses et des déplacements, mais aussi, et surtout, sur le respect de la nature. Un mètre carré de surface de forêt absorbe 150 litres d'eau à l'heure. Un parking de supermarché, une route nouvelle ou un jardin entièrement recouvert de dalles de béton : 0 litre. Quand il pleut, tout va dans les égouts, puis dans la rue, puis dans les caves et provoque des drames. Les arbres quant à eux abritent la biodiversité et ont un grand pouvoir rafraichissant.

Entrer en résistance, en résilience, en transition.

Retirer le bitume partout où c'est possible. Laisser l'eau s'infiltrer. Planter des arbres, laisser pousser les végétaux.



ET CA FAIT 60 ANS QU'ON SAIT QUE CA MARCHE ET QU'ON NE LE FAIT PAS !!!

P. Isel, C. Larger - contact@boissy-ecologie-solidarite.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy

Un changement historique pour le Val-de-Marne !

Le 27 juin dernier, les électeurs val-de-marnais ont fait un choix historique ; le choix de l'alternance démocratique après 46 ans d'une même et seule gestion coûteuse, partisane et inefficace. Le Département du Val-de-Marne n'est plus le dernier département communiste de France.

Nous tenons à féliciter la nouvelle majorité de la droite et du centre et en premier lieu le nouveau Président, Olivier Capitanio, pour cette belle victoire qui ouvre de nouvelles perspectives pour le Val-de-Marne.

Nous partageons bien évidemment l'ambition du nouvel exécutif : faire du Val-de-Marne la référence en matière de qualité de vie dans notre région.

La campagne départementale aura été marquée, comme toujours de la part de ceux qui veulent conserver leurs places et leurs petits avantages, par les contre-vérités et les mensonges, on connaît bien cela à Boissy !

Comme à son habitude, la gauche a joué sur la peur, agitant le chiffon rouge d'une droite qui aurait, la volonté de détruire toutes les politiques sociales, quand bien même il s'agit de politiques obligatoires.

Mais cette fois, **les Val-de-Marnais ne se sont pas laissés tromper par ce discours.**

Et miracle, les prophéties apocalyptiques de la gauche ne se sont pas réalisées : les crèches départementales ne sont pas fermées, le remboursement de 50% de la carte imagin'R est maintenu, les collégiens de 6e se verront bien remettre un ordinateur portable à la rentrée, les bénéficiaires du RSA sont toujours accompagnés !

Le même jour, **les électeurs franciliens ont décidé de réaffirmer leur confiance à Valérie Pécresse et à son équipe pour diriger notre Région et poursuivre le travail engagé depuis 2015.**

C'est une bonne nouvelle car la Région et le Département pourront ainsi travailler main dans la main pour améliorer notre quotidien.

Une nouvelle ère s'ouvre pour le Val-de-Marne et les Val-de-Marnais !

Vous pouvez compter sur vos élus d'opposition municipale, pour porter vos préoccupations en direct auprès des nouveaux exécutifs départemental et régional et assurer une médiation sur les problématiques non résolues.

Nous nous tenons à votre disposition dans la nouvelle permanence qui ouvrira prochainement avenue du général de Gaulle.

Belle rentrée à tous !



L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel
www.engagespourboissy.fr



Pharmacies

Gardes de jour, dimanches et jours fériés

Septembre

05 - 17 rue du Moutier - Sucy-en-Brie - 01 45 90 82 13
 12 - 5 rue de l'Eglise - Villecresnes - 01 45 95 41 33
 19 - 1 rue de Montaleau - Sucy-en-Brie - 01 45 90 20 33
 26 - 17 av du Président Wilson - Limeil-Brévannes - 01 56 32 67 70

Octobre

03 - 3 bd de la Gare - Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 21 78
 10 - 2 bis av de Verdun - Limeil-Brévannes - 01 45 69 12 57
 17 - 36 rue Henri Barbusse - Limeil-Brévannes - 01 45 69 40 79
 24 - 140 rue du Général de Gaulle - Sucy-en-Brie - 01 45 90 18 08
 31 - 49 rue de Paris - Boissy-Saint-Léger - 01 45 98 19 99

Permanences

Permanences info-énergie

Vous avez besoin de conseils ? Réduire votre facture d'énergie ? Engager des travaux de rénovation thermique ? Utiliser des énergies renouvelables ? Vous informer sur les aides financières ? Des permanences gratuites se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- **Mercredi 15 septembre de 14h à 17h, en Mairie, salle des Mariages.**

- **Mercredi 13 octobre de 14h à 17h au CTM, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle.**

Rendez-vous exclusivement sur réservation au 01 41 94 32 25 ou devdurable@gpsea.fr ou en ligne via : <https://sudestavenir.fr/info-energie>

Numéro d'urgence

En cas de violences conjugales, faites le 3919 !

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Dès la fin du mois de juin 2021, le 3919 sera **accessible 24h/24 du lundi au vendredi et de 9 à 18 heures le week-end**. Avant la fin du mois d'août 2021, ses plages horaires seront totalement étendues : **24h/24 et 7j/7**.



État-civil

NAISSANCES

Mai : Kayron DESCHAMPS.

Juin : Ava WUILLOT, Elyah EZA, Eden NEMA.

Juillet : Rafaelo BADESCU, Eva MEURANT QUENET, Soumya MECHMECHE, Flora BOURRY CAZOULAT, Éline HAMMACHE, Thalya BARBOSA DIAS PORTUT, Pamela-Chloé VARELA TAVARES, Ruby RAMOS LOPES.

MARIAGES

Juin : Clémentine ETIENNE et Anthony BOULAI, Stéphanie SUDRIAL et Julien TISSANDIER.

Juillet : Soufyane MECHMECHE et Alison ANDRE, Saguy FOFANA et Aminata TRAORE, Véronique ANTOINE et Karim ENNOURI, Rim LASLAH et Djamel TAOUCHE, Alexandre DANDEU et Maëva PEREZ, Yanis MELITI et Renda DJELLALI.

PACS

Juin : Nicolas LAURENT et Pauline TRAYAUD, Reynald TRUNSARD et Olena TITUTIUNNYK.

Juillet : Mickaël FERREIRA et Laurie COSTA, Johann SERNAQUÉ DIESTRO et Hilda GUERRERO PAREDES, Rémy TERRIEN et Maëva MAINVILLE, Laura ROUQUETTE et Melvin MOHALL.

DÉCÈS

Mai : Fatima BNOU AFFANE, Martin HOUARI.

Juin : Paulette DESLANDES, André MARQUER, Marie-Françoise CHABOT, Georgette BERNARDIN, Kenzo SPINELLI.

Juillet : Galina LEBEDEVA, Claude VIDECOQ, Arlette ZYLBERSTEJN-LEMPEL, Moulay EL OUAZZANI.

Info municipale

Suivez l'actualité de la Ville en ligne !

Pour rester informé et connaître toutes les actualités, événements, infos pratiques ou informations travaux, consultez régulièrement le site :

<http://www.ville-boissy-saint-leger.fr>

Abonnez vous aux réseaux sociaux de la ville :

Facebook : Ville de Boissy-Saint-Léger

Twitter : @Ville_Boissy

25
SEPT

DE 14H À 19H
ENSEMBLE SPORTIF
MAURICE PRÉAULT

FÊTE DE QUARTIER

DEUX
DÉAMBULATIONS
15H15 / 17H45

DEUX SPECTACLES

LES MAMAS
15H15 / 17H45
CIRQUE ET PIQUE
14H30/16H/17H15/18H35

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI DE BOISSY-SAINT-LEGER

A LA FERME DE BOISSY-SAINT-LEGER
6, rue de Sucs 94470 Boissy-Saint-Léger
Inscription **obligatoire** auprès :
- de la Mission Locale : 01 56 32 30 70
- de votre conseiller Pôle Emploi
de Sucs-en-Brie
Date limite des inscriptions
1^{ER} Octobre

JOB-DATING

JEUDI 7 OCTOBRE 2021

DE 10H À 17H

RENCONTRE AVEC DES
ENTREPRISES QUI RECRUTENT
15 MIN POUR CONVAINCRE



**SAISON
2021-22**

**Samedi 2 octobre
à 19h30 au Forum**

**BOISSY
SAINT
LÉGER**

COGEDIMclub®
RÉSIDENCES SENIORS
Fidèle à l'esprit de famille

**JOURNÉES
PORTES
OUVERTES**
tous les
2^e jeudis
du mois

**C'est ici
que nous dégustons
les petits plats
du chef.**

Huguette 81 ans et Michel 83 ans

**Résidence Le Jardin des Orchidées
5 D rue de Paris 94470 Boissy Saint-Léger**

La résidence services COGEDIM club® de Boissy Saint-Léger, pour les seniors autonomes, propose des appartements à louer avec une gamme de services et un vaste programme d'animations pour rester en forme, en sécurité et bien entouré !

Découvrez la résidence, participez à une animation et au tea-time
lors de nos journées portes ouvertes de 14h à 18h.

06 86 01 66 42

www.cogedim-club.fr

UNE MARQUE ALTAREA

